

Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des
Bibliothèques

Nathalie MULLER

Faire connaître les publications officielles de la Bibliothèque
nationale de France : projet d'un plan de communication

Bibliothèque nationale de France

Projet Professionnel Personnel de bibliothécaire : gestion de projet

1999

Sous la direction de Madame Florence Muet, tuteur pédagogique

Conseiller
Professionnel

Pierre Alain Tilliette
Conservateur
Bibliothèque administrative de la Ville de Paris

Correspondant
d'établissement

Christine Carrau
Bibliothécaire
Bibliothèque nationale de France

INTRODUCTION

Dans le cadre de la formation professionnelle de bibliothécaire à l'ENSSIB, un Projet Professionnel Personnel doit être rédigé. Le sujet de ce P.P.P. est choisi en accord avec le chef de service de son établissement d'affectation.

Affectée à la Bibliothèque nationale de France, dans le département Droit, Economie, Politique, j'ai donc été chargée de réfléchir sur le projet d'un **plan de communication des publications officielles conservées à la BnF**.

L'actualité récente de la BnF, avec l'établissement de groupes de travail suite à la grève de novembre 1998, a fait ressortir, en effet, des lacunes au niveau de la communication tant interne qu'externe. Un rapport du groupe de travail « Information et accueil du public » fait ressortir notamment que :

« La communication de l'établissement sur le contenu des collections apparaît très parcellaire et devrait être développée »

Cette gestion de projet s'inscrit donc dans la nécessité.

Les publications officielles conservées à la BnF constituent un fonds d'une très grande richesse et unique en France.

Une journée d'études à leur sujet est prévue le 18 octobre 1999 sur le site même de la BnF.

Notre projet de plan de communication s'inscrit donc dans cette volonté de mieux faire connaître ce fonds de publications officielles conservé à la BnF.

Pour mener à bien ce projet, nous allons dans un premier temps le situer dans les objectifs généraux de l'établissement.

Ensuite nous allons réfléchir aux moyens envisageables, en interne, en externe et nous évaluerons les compétences requises pour mener ce projet.

En troisième partie, nous donnerons des exemples de réalisation pris en dehors de l'établissement et nous proposerons des réalisations pour la BnF.

Enfin, nous réfléchirons à une évaluation et à un suivi du projet.

TABLE DES MATIERES

<u>I. SITUATION DU PROJET DANS LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE L'ÉTABLISSEMENT</u>	5
A. LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE	5
1. CADRE DE L'ÉTABLISSEMENT : LA BNF À TOLBIAC ET LA DÉPARTEMENTALISATION	5
2. LE SERVICE DE LA COMMUNICATION DE LA BNF.....	7
3. LES PUBLICATIONS OFFICIELLES DE LA BNF.....	9
B. DESCRIPTION DU PROJET	15
1. LES DIFFICULTÉS DE L'ENTREPRISE LIÉES À LA SPÉCIFICITÉ DES PUBLICATIONS OFFICIELLES	15
2. NATURE DU PUBLIC CONCERNÉ	20
C. ÉTAT DE L'EXISTANT	21
1. OUTILS POUR LES LECTEURS	21
2. OUTILS POUR LES PROFESSIONNELS.....	21
<u>II. QUELS MOYENS ENVISAGER ?</u>	23
A. COMMUNICATION INTERNE	23
1. POUR LE DÉPARTEMENT D2 : DROIT, ÉCONOMIE, POLITIQUE	23
2. POUR LES AUTRES DÉPARTEMENTS (SRB, ORIENTATION DES LECTEURS, ...).....	23
B. COMMUNICATION EXTERNE	24
1. SITE WEB	24
2. DÉPLIANTS	24
3. MAGAZINES D'INFORMATION	25
C. COMPÉTENCES REQUISES POUR MENER À BIEN LE PROJET	25
1. MOYENS MATÉRIELS	25
2. CONNAISSANCE DU FONDS	26
3. ECHÉANCIER	26
<u>III. EXEMPLES DE RÉALISATION</u>	28
A. ANALYSE DE RÉFÉRENCES EXTÉRIEURES	28
1. LA BIBLIOTHÈQUE ADMINISTRATIVE DE LA VILLE DE PARIS	28
2. LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'INFORMATION	29
3. EXEMPLES DE SITES WEB DE COLLECTIONS DE PUBLICATIONS OFFICIELLES AMÉRICAINES	29
B. EXEMPLES DE RÉALISATIONS POSSIBLES	30
1. DÉPLIANTS THÉMATIQUES	30
2. PAGE WEB.....	31
3. ARTICLES DE MAGAZINES D'INFORMATION	31
<u>IV. ÉVALUATION</u>	32
A. QUELS OUTILS D'ÉVALUATION METTRE EN PLACE	32
1. ÉVALUATION DES DEMANDES DE CONSULTATION DE PUBLICATIONS OFFICIELLES MAGASIN EN REZ-DE-JARDIN	32
2. ÉVALUATION DES CONSULTATIONS D'OUVRAGES DE PUBLICATIONS OFFICIELLES EN LIBRE-ACCÈS	
32	
3. ENQUÊTE AUPRÈS DES LECTEURS	32
B. SUIVI DU PROJET	33

V. ANNEXES.....	34
A. GLOSSAIRE.....	34
B. DOCUMENTS D'ACCOMPAGNEMENT.....	35
1. ORGANIGRAMME.....	35
2. PLANS DES COLLECTIONS DE P.O.....	35
3. DOCUMENTS INTERNES SUR LES P.O.	35
4. DOCUMENTS EXTERNES SUR LES P.O.	35
5. EXEMPLES DE RÉALISATION.....	36
C. BIBLIOGRAPHIE	47
1. LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE ET SON SERVICE DE PUBLICATIONS OFFICIELLES : ...	47
2. QU'EST CE QU'UNE COLLECTION DE PUBLICATIONS OFFICIELLES ?	48
3. LA PROMOTION DES COLLECTIONS DE BIBLIOTHÈQUES.....	50
4. RÉALISER DES DOCUMENTS DE PROMOTION	51

I. Situation du projet dans les objectifs généraux de l'établissement

A. La Bibliothèque nationale de France

1. Cadre de l'établissement : la BnF à Tolbiac et la départementalisation

Héritière des riches collections nationales et d'un patrimoine architectural lié à son histoire, la Bibliothèque Nationale s'est trouvée confrontée aux difficultés inévitables nées de la croissance de la production imprimée et de la demande culturelle : elle devait opérer une mutation.

Cette mutation intervient en un moment où les développements scientifiques et techniques ouvrent des perspectives nouvelles à l'accomplissement de ses missions, aussi bien dans le domaine de la conservation que dans celui de l'accès aux documents.

En particulier, les outils informatiques et les progrès des télécommunications, renouvellent les moyens donnés à la gestion des collections et à leur repérage. Conjugués à la numérisation des textes et des images, ils enrichissent les pratiques de recherche et de lecture et ouvrent sur la transmission des documents à distance.

La Bibliothèque nationale de France s'inscrit dans la nouvelle génération de bibliothèque, qui voit le jour, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Allemagne, au Japon, à Alexandrie.

Sans revenir sur toutes les étapes du projet BnF, rappelons que le 13 avril 1988, François Léotard, ministre de la Culture a annoncé une réorganisation de la Bibliothèque Nationale et le projet de construire dans Paris ou dans son immédiate périphérie une "Bibliothèque Nationale bis " le lancement d'un schéma directeur de l'information bibliographique et un plan de sauvegarde des collections. Le choix proposé alors est le recentrage de la Bibliothèque Nationale sur le livre et l'imprimé.

En 1993, à la suite d'un rapport demandé à Philippe Bélaval, le ministre de la Culture et de la Francophonie, Jacques Toubon, décidait la fusion de la Bibliothèque Nationale et de la Bibliothèque de France, en un seul établissement, les collections devant être réparties sur

les deux sites. La Bibliothèque nationale de France est administrativement créée par le décret du 4 janvier 1994.

Le 20 décembre 1996, les salles de lecture grand public du site François-Mitterrand s'ouvrent. Le 8 octobre 1998, l'ouverture de la bibliothèque de recherche scelle l'achèvement de ce grand projet.

Née de la fusion entre l'ancienne Bibliothèque Nationale et de l'Etablissement public de la Bibliothèque de France, la Bibliothèque nationale de France déploie ses collections sur deux sites principaux.

Les nouveaux bâtiments du site François-Mitterrand / Tolbiac accueillent les collections d'imprimés, les périodiques, les documents audiovisuels et les documents informatiques, au terme d'une importante opération de déménagement.

Ces collections sont organisés, à Tolbiac, en 5 grands départements thématiques, (auxquels s'adjoignent le service de recherche bibliographique et la réserve des livres rares) :

- D1 : Philosophie, histoire, sciences de l'homme
- D2 : Droit, économie, politique
- D3 : Sciences et techniques
- D4 : Littérature et art
- D5 : Audiovisuel

Sur le site Richelieu, les collections de manuscrits, d'estampes et de photographies, les cartes et les plans, les monnaies et les médailles, les arts du spectacle et les collections musicales vont faire l'objet d'un redéploiement.

2. Le service de la communication de la BnF

Le projet dont nous nous occupons est en rapport avec le service de la communication puisqu'il s'agit de faire connaître un fonds spécifique de la BnF tant à l'intérieur de l'établissement qu'à l'extérieur.

C'est pourquoi nous nous sommes intéressés à savoir comment était organisé ce service.

La communication, gérée par la Délégation à la communication en collaboration avec les directions et services concernés, repose majoritairement sur de très nombreux documents (dossiers de presse, plaquette institutionnelle, dépliants de communication institutionnelle ou événementielle, guides, magazines Chroniques) et sur une participation à des manifestations grand public ou professionnels (salon du livre, ABF, IFLA...).

La délégation à la communication est, entre autres, chargée de la communication interne. Selon la charte de fonctionnement de l'établissement, elle « contribue à l'information des personnels sur l'organisation de l'établissement, son fonctionnement et ses activités, par le biais de séances d'information directe, de publications spécifiques ou l'utilisation des nouvelles technologies de la communication.

La délégation à la communication se décompose en plusieurs cellules thématiques :

- Service de la presse
- Cellule de la communication interne
- Cellule de la communication événementielle
- Cellule de la communication institutionnelle
- Cellule de la production audiovisuelle
- Cellule du mécénat

Pour préparer l'ouverture du Rez-de-Jardin, cette délégation à la communication a préparé des documents d'information institutionnelles (plaquette institutionnelle de l'établissement en français et en anglais ; guide des lecteurs du Rez-de-Jardin ; dépliant d'information générale, complété par toute une gamme de dépliants thématiques et de fiches d'information spécifiques : produits bibliographiques, services aux handicapés, Catalogue Collectif de France)

Un des chantiers de la délégation à la communication en 1998 a été la refonte des publications d'information interne et externe.

Deux journaux ont été créés :

- *Chroniques de la Bibliothèque nationale de France* (bimensuel, 16 p., en couleur) magazine d'information générale sur l'établissement, destiné aux publics, à la presse et au personnel. 5 numéros, tirés chacun à 80 000 exemplaires, ont parus en 1998.
- *Trajectoire* (irrégulier, 4 p., noir et blanc) réservé à l'information interne, 5 numéros ont été diffusés en 1998 à l'ensemble des personnels.
- Des *Dépêches* (27 en 1998) consacrés à des informations ponctuelles et un numéro spécial sur le système d'information ont complété ce dispositif.

Enfin des « *midi de l'Information* » sont organisés occasionnellement sur des points d'information ponctuelle.

3. Les publications officielles de la BnF

a) Généralités

(1) Définitions

Les publications officielles sont « les publications réalisées sur ordre et aux frais de l'une autorité gouvernementale nationale quelconque »¹.

Or, d'un pays à l'autre, le domaine officiel est très variable. L'IFLA (International federation of library association) indique donc prudemment que c'est à chaque Etat de définir ce qu'il considère comme officiel.

Elles comprennent :

- Les publications parlementaires (ex pour la France, les publications de l'Assemblée nationale et du Sénat)
- Les publications du pouvoir exécutif (Ministères, Présidence...)
- Les publications des collectivités territoriales (Régions, Départements, Villes...)
- Les publications des établissements publics (INSEE, Banque de France, INED...)

Les types de publications suivantes ne sont pas considérés comme des publications officielles :

- Les publications à caractère scientifique et technique (ex : publications du CNRS, Centre national de météorologie)
- Les publications des Universités et des autres établissements d'enseignement.
- Les publications des partis politiques.

Ces publications officielles, au sein du D2, sont répertoriées en :

- Publications officielles françaises
- Publications officielles intergouvernementales (P.O.I.)
- Publications officielles étrangères (P.O.E.)

¹ Définition donnée par la convention adoptée par l'Unesco dans la dixième session de la Conférence générale à Paris, en décembre 1958.

Une collection de publications officielles paraît donc intéressante par rapport à d'autres types de publications car elle fait partie des sources dans les disciplines du Département Droit, économie, politique et ces sources constituent souvent la base du travail des chercheurs universitaires. Pour le grand public, l'intérêt n'est pas moindre car cette documentation officielle donne la réponse à de nombreuses questions concernant l'information du citoyen.

(2) Evolutions

Dans l'évolution générale des publications officielles, on remarque que celles-ci suivent, dans l'ensemble, avec un peu de retards causés par la fidélité des pouvoirs publics à un certain formalisme rituel, l'évolution même de l'expression écrite de la pensée (photographie, cinématographie, radiophonie). Il ne faut pas oublier donc, lorsque l'on recense les publications officielles d'un pays, les cartes, plans, estampes, photographies et autres documents graphiques, également créés par ou pour les administrations.

L'administration des Beaux-Arts est la première qui ait utilisé la photographie documentaire notamment pour son service des Monuments historiques, où celle-ci parut indispensable pour fixer les aspects des monuments à conserver, de leurs déchéances et de leurs restaurations. Les collections ainsi formées constituent une documentation officielles de premier ordre.

Il faut reconnaître aussi la grande valeur technique des travaux cartographiques du Service géographique de l'Armée et ceux du Service hydrographique de la Marine, auxquels il faut adjoindre le Service de la carte géologique de la France au Ministère des Travaux publics.

Actuellement, l'édition étant en perpétuelle évolution, il faut intégrer les nouveaux supports informatiques et notamment Internet qui prend une place de plus en plus grande pour la diffusion de documents officiels.

b) Création d'un service spécifique

Le service des publications officielles de la BnF a été créé en 1950 pour rationaliser le traitement et organiser la collecte de ces publications dont la spécificité était reconnue.

Le premier travail du service était d'abord de créer une bibliographie courante, ce qui fut fait par l'annonce des publications officielles reçues par dépôt légal dans un supplément particulier de la Bibliographie de la France. Ce supplément consacré aux publications officielles recense environ 3 000 titres par an parmi lesquels les publications officielles françaises et celles d'organisations internationales comme la CEE, l'UNESCO et l'OCDE.

Dès la première année de sa création, le nouveau Service des publications officielles s'est constitué en trois sections : section française, section étrangère, section internationale.

Avant 1950, les P.O. étaient réparties entre différentes lettres du système de cotation interne à la BnF, le système Clément, et, de ce fait, elles ont été aujourd'hui dispersées entre les départements thématiques. Exemple : les recensements américains de population parus avant 1950 sont dans le Département Histoire sous la cote Pb et ensuite ils sont conservés dans les magasins du département Droit.

Depuis la départementalisation en 1994, les publications officielles arrivent dans le département Droit, économie, politique pour celles qui concernent les collections du département. Celles qui concernent les autres disciplines sont réparties dans les autres départements et intégrées à leurs collections générales.

Les publications officielles ont donné lieu, au niveau de la cotation, à des lettrages particuliers, en ajoutant la lettre minuscule *w* aux séries F, G, J, K, M, N, O, O2, O3, P et P2.

Le rapprochement des collections de publications officielles avec les collections du Département Droit, économie, politique permet de les mettre en valeur et de mieux les exploiter, ce qui justifie le présent travail .

Ce fonds de publications officielles de la Bibliothèque nationale de France a un intérêt considérable. C'est un fonds généraliste unique en France, avec une couverture chronologique importante. Ce type de publications n'ayant jamais été considéré comme prioritaire à la BN, des lacunes importantes existent. Par rapport aux autres bibliothèques, la BNF est un recours en cas de lacunes ponctuelles dans les collections, et aussi en cas d'absence totale de collections de PO pour beaucoup de bibliothèques.

En ce qui concerne les publications françaises, la première tâche du service des publications officielles est de faire respecter la loi du dépôt légal. C'est grâce au dépôt légal, en effet, que la Bibliothèque nationale reçoit les publications officielles françaises

Pour les publications officielles étrangères, les collections commencent le plus souvent dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle ; elles sont lacunaires.

Pour certains pays (Etats-Unis, Grande-Bretagne, et Allemagne dans une moindre mesure), les collections sont à la fois plus anciennes et plus complètes, grâce le plus souvent à des acquisitions récentes de reprints. Dans de nombreux cas, les publications cessent d'arriver après la première guerre mondiale.

La conclusion des principaux accords d'échange, après la seconde guerre mondiale, a marqué le début d'une nouvelle période.

Lors de sa dixième session, le 3 décembre 1958, la Conférence générale de l'Unesco à Paris a adopté deux conventions : la Convention concernant les échanges internationaux de publications, et la Convention concernant les échanges entre Etats de publications officielles et documents gouvernementaux. Cette dernière convention prévoyait que la liste et le nombre des publications à échanger seraient fixés par chaque Etat contractant et pourraient faire l'objet de révisions.

Pour le fonds actuel, les publications arrivent, donc, en majeure partie, par le biais des échanges. Les dons sont rares. Les acquisitions ont connu un essor important depuis le début du projet BDF. Les échanges sont principalement représentés par les 10 accords d'Etat à Etat, passés par la France avec :

- Les Etats-Unis
- La Grande-Bretagne
- L'Allemagne
- La Belgique
- Le Danemark
- Israël
- L'Australie
- Le Japon
- Le Canada
- Le Québec

Ces accords d'échanges internationaux de publications officielles sont des accords d'échanges directs entre Etats contractants à différencier entièrement d'échanges existant entre des institutions particulières. Les états signataires sont désireux d'informer mutuellement de leurs activités telles qu'elles apparaissent dans les publications officielles. Un tel accord gouvernemental ne peut normalement être interrompu que par les voies de la diplomatie

La décision a été prise de ne traiter au service des PO et de ne coter en « w » que les PO étrangères de type « administratif » avec réorientation sur les autres départements de la BnF de toutes les publications à caractère scientifique, technique et culturel .

Depuis que les collections ont été déménagées sur le site de Tolbiac, il y a un double circuit pour les publications officielles, selon qu'elles arrivent par dépôt légal ou non. En effet, les ouvrages arrivant par dépôt, passent par la Direction des Services et des Réseaux (DSR) qui traitent eux mêmes les ouvrages qui viendront ensuite dans les magasins de conservation du D2. Dans les autres cas, ce sont les catalogueurs du D2 qui traitent les ouvrages.

La charte documentaire sur les publications officielles étrangères, rédigée en mai 1995 et toujours en vigueur aujourd'hui, propose, pour l'avenir, « une politique plus volontariste avec veille éditoriale renforcée pour le Dépôt Légal, une révision des échanges, éventuellement la conclusion de nouveaux accords, un recours aux acquisitions, un appel à l'édition privée pour compléments et une politique des réseaux. »

Cette charte préconise aussi un développement et enrichissement des fonds intéressant un public plus large (juristes, économistes, « grand public chercheur »), dans le cadre du D2, et une articulation avec les fonds de ce département.

c) Implantation des collections de P.O. dans la Bibliothèque

On distingue les collections de publications officielles en libre-accès et les collections mises en magasins.

Les salles de lecture proposant des publications officielles en libre-accès sont :

- Pour le Haut-de-Jardin : La mezzanine de la salle D, (8000 volumes prévus à terme)
- Pour le Rez-de-Jardin : La salle O, (7000 volumes prévus à terme)

Pour ces collections en libre-accès, les périodiques concernant les publications officielles sont mêlées aux monographies car tout est classé par organismes éditeurs sur les rayonnages.

Pour le Rez-de-Jardin, elles se répartissent comme suit :

- | | |
|--|-------------------------|
| • Publications officielles françaises : | -libre accès : 98,75 ml |
| | -magasin : 950 ml |
| • Publications officielles intergouvernementales : | -libre accès : 56,25 ml |
| | -magasin : 1450 ml |
| • Publications officielles étrangères : | -libre accès : 70 ml |
| | -magasin : 4000 ml |

Total : -libre accès : 225 ml

-magasins : 6400 ml

Les collections mises en libre-accès proposent des documents essentiels et surtout reposant sur l'actualité.

Pour les publications officielles étrangères, en libre accès Rez-de-Jardin, on trouve des usuels nécessaires à la consultation des collections magasins, des ouvrages de synthèse et des périodiques contemporains. Ces outils permettent une mise en valeur des collections magasin. Des statistiques sont également proposées sur une large période. (*voir plans en Annexe*)

B. Description du projet

1. Les difficultés de l'entreprise liées à la spécificité des publications officielles

Une étude de l'UNESCO , établie par Jack J. Cherns², montre que dans environ 200 bibliothèques possédant des publications officielles dans le monde, l'orientation des lecteurs, en matière de P.O., ne semble guère susciter d'intérêt :

- 45 % des bibliothèques interrogées ne prennent aucune mesure spéciale pour faire connaître leurs collections de publications officielles
- 31 % seulement fournissent au lecteur une brochure d'information imprimée sur le classement et le contenu de ces documents, notoirement difficiles à manier.
- 14 % seulement ont recours à des affiches dans la bibliothèque et pratiquement aucun ne fait connaître l'existence de la collection de P.O. en dehors de l'établissement.

Dans 42 % des bibliothèques, situées pour la plupart en Amérique du Nord, en Australasie et en Afrique, il existe un poste de bibliothécaire spécialement chargé des documents officiels.

Les statistiques sont le type de documents officiels le plus abondamment consulté, les périodiques et les monographies le sont moins que pourraient l'imaginer les services dont ils émanent.

De l'avis des bibliothécaires eux-mêmes, le grand public, les chercheurs et autres utilisateurs ne consultent guère les publications officielles ; dans la quasi totalité des pays, estime-t-on, les documents publiés par l'Etat constituent l'un des ensembles d'imprimés les moins maniables et les plus inaccessibles.

² Accessibilité et utilisation des publications officielles dans les bibliothèques / établi par Jack J. Cherns ; Programme général d'information et UNIST, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.-Paris : Unesco, 1983.

Mieux faire connaître le fonds de publications officielles de la Bibliothèque nationale de France n'apparaît pas être une tâche facile de prime abord car c'est une collection très diversifiée et qui, vue de l'extérieur apparaît rébarbative puisque l'on pense surtout automatiquement aux énormes séries de statistiques.

De par sa spécificité (cf. définitions I-3-a), cette collection n'est pas homogène puisqu'elle ne regroupe pas un fonds thématique comme c'est le cas pour la plupart des collections de la Bibliothèque.

D'après Jacques de Dampierre³, « l'organisation intérieure de la Bibliothèque [nationale] est défavorable à une présentation des publications officielles comme une classe à part de documentation ayant son statut propre, au même titre que les collections géographiques, les estampes ou les médailles. Or ceci mérite une attention particulière. »

A part le Supplément 2 de la Bibliographie de la France, aucun catalogue ne leur est propre et aucun signe particulier, hormis la cote, ne les distingue des publications non officielles. Cette dispersion rend leur recherche particulièrement difficile dans les catalogues, pour quiconque veut en faire une étude administrative.

Les administrations publiques n'ont pendant longtemps pas été considérées comme auteurs dans la bibliographie française et les matières traitées dans les publications officielles ne donnent souvent qu'une très vague probabilité pour l'attribution de certaines d'entre elles à telle ou telle autorité.

Pour prendre connaissance de ce fonds, nous nous sommes donc appuyés sur l'évaluation faite dans la Charte documentaire. Pour ce travail, les recherches avaient été effectuées dans les fichiers suivants :

- Base BN-Opale
- Fichiers du Service des PO étrangères
- Fichier de bulletinage des séries

On peut, éventuellement, retrouver des séries de P.O. dans le catalogue de la Conversion en interrogeant par la rubrique : « Ancien classement BN » qui comprend des intitulés contenant la notion de P.O. Ex. : « P.O. intergouvernementales » ou « Afrique. Publications officielles ».

³ Jacques de Dampierre.- Les publications officielles des pouvoirs publics.- Paris : Picard, 1942

C'est de cette façon que nous nous sommes rendus compte de l'extrême diversité du fonds puisque l'on peut avoir exemple :

- Essais de lutte contre le Rhinoceros du cocotier à l'aide d'insecticides et essais effectués aux Samoa Occidentales avec des attractifs chimiques / R.A. Cumber.- Commission du Pacifique Sud, 1956
- Houses and house-life of the American aborigines / Lewis H. Morgan.- Washington : Government printing Office, 1881

Ou encore :

- Ministère des armées « Terre ». Direction centrale du matériel. Bureau 'Armes ». Notice descriptive et d'emploi de l'appareil lance-flammes, modèle 41....- Paris : Librairie de l'armée, 1966

Cet échantillon montre bien que l'on peut trouver, dans la collection des publications officielles, autre chose que des séries de statistiques et que l'on peut même trouver des ouvrages illustrés puisque c'est le cas de l'ouvrage sur les Indiens, cité ci-dessus, édité par le Government printing Office.

Une des difficultés consistera à trouver des unités cohérentes dans cet ensemble disparate.

Lors de la rédaction de la Charte avait été élaborée une typologie des publications officielles des pays étrangers (cf. Annexe) sur la base de laquelle nous pourrions nous appuyer.

Les quatre grandes rubriques dégagées sont les suivantes :

- Textes :
 - Constitutions
 - Lois
 - Décrets et règlements
 - Traités
 - Débats des assemblées
 - Documents, rapports des assemblées
 - Budgets
 - Jurisprudence

- Publications historiques, documents d'archives

- Publications et rapports des administrations et des établissements publics
 - Politique générale
 - Politique extérieure
 - Politique intérieure
 - Défense
 - Economie et finances
 - Agriculture, pêche
 - Energie, industrie, mines
 - Commerce
 - Environnement
 - Equipement, construction, urbanisme, logement, transports
 - Education
 - Recherche
 - Santé
 - Travail
 - Problèmes sociaux
 - Justice
 - Culture et communication
 - Rapports des banques centrales

- Statistiques
 - Statistiques générales
 - Population
 - Défense
 - Economie et finances
 - Agriculture, pêche
 - Energie, industrie, mines
 - Commerce
 - Environnement
 - Equipement, construction, logement, transports
 - Education
 - Santé, problèmes sociaux
 - Travail
 - Justice
 - Culture et communication

L'intérêt du projet transparaît dans cette citation de l'ouvrage de Melody Kelly intitulé « Using government documents : a how-to-do-it manual for school librarians » (New York ; London : Neal-Schuman, 1992) :

« Just as librarians should routinely add government documents to their collections, students should routinely add government documents to their research materials. »

« By doing so they will learn a valuable lesson : government information is readily and inexpensively available to everyone. »

De la même façon que les bibliothécaires devraient couramment adjoindre des publications gouvernementales à leurs collections, les étudiants devraient couramment adjoindre des publications gouvernementales à leurs matériaux de recherche.

En agissant ainsi, ils apprendront quelque chose de très utile : l'information gouvernementale est, facilement et à peu de frais, disponible pour tout le monde.

Toujours selon l'archiviste-paléographe Jacques de Dampierre, chargé de l'Inventaire général des P.O. françaises, on ne saurait mieux définir l'intérêt trop souvent méconnu de cette vaste documentation politique, économique et sociale, qu'en citant l'exposé de motifs d'une proposition de loi, déposée à la Chambre des Députés le 5 décembre 1913, en vue d'un meilleur régime de ces publications en France :

« Les publications de l'Etat offrent, par leur étendue, leur périodicité, leur rigueur, un champ d'études incomparable. L'Histoire y établit ses fondements. L'homme politique y observe les phénomènes généraux dans leur complexité et leur masse. C'est là et c'est là seulement qu'on peut épier la croissance ou le fléchissement de notre organisation défensive, de la production nationale ou de la concurrence étrangère, déterminer l'état physique et moral des individus et des classes, calculer les forces cosmiques elles-mêmes, suivre l'évolution des besoins et des crises, qui nécessitent une adaptation constante des institutions sociales. Il n'y a de système, de réforme, de sanctions valables que celles qui, s'appuyant sur ces documents en quelque sorte quotidiens et vivants, respectent leurs données et en condensent la leçon.⁴ »

2. Nature du public concerné

Pour l'ensemble du fonds des publications officielles, le public actuel est constitué :

- D'historiens pour les fonds étrangers les plus riches
- D'étudiants et de chercheurs en histoire et sciences sociales pour les fonds intergouvernementaux et d'Afrique francophone
- D'un public plus large (mais toujours des chercheurs en majorité) pour les PO françaises.

Il serait intéressant qu'un plan de communication tel que nous l'envisageons permette à d'autres publics d'utiliser ces fonds de publications officielles puisque nous avons vu qu'ils peuvent concerner de nombreux domaines d'études.

⁴ Voir Journal officiel (Débats parlementaires). Chambre. 1913. Session extraordinaire ; 2^{ème} séance du 2 décembre. Annexe n° 3267

C. Etat de l'existant

Il n'existe aucune publication éditée en collaboration avec le service de la communication spécifiquement sur les collections de publications officielles. Quelques feuilles A4, à usage interne au département Droit, économie, politique, ont été rédigées par le département lui-même. Aucun autre document que ceux cités ci-dessous n'est accessible pour le public ou pour le personnel dans les autres salles de lecture.

1. Outils pour les lecteurs

En Haut de Jardin, seules les collections en libre-accès sont accessibles aux lecteurs.

. Les publications officielles sont, pour cette partie de la Bibliothèque, situées sur la mezzanine de la salle D.

Une feuille A4 explicative sur la collection de P.O. est disponible sur un présentoir en haut de l'escalier d'accès à la mezzanine. (*cf. Annexe*).

En Rez de Jardin, les lecteurs ont accès à un fonds en libre-accès et au fonds magasin. Aucun document n'a été élaboré pour les lecteurs concernant la connaissance de ce fonds unique en France de publications officielles.

D'autre part, sur le site Web de la BnF, une sélection de sites est faite, parmi lesquelles plusieurs sites offrant des publications officielles. (*cf. Annexe*)

2. Outils pour les professionnels

a) A l'intérieur du Département Droit, Economie, Politique

En interne, quelques documents ont été préparés et distribués lors de formation aux collections des salles de lecture avant l'ouverture de celles-ci au public :

Pour les salles du **Haut-de-Jardin**, nous avons donc un document de 3 pages A4 (*cf. Annexe*) décrivant bien les collections concernant la France et les organismes intergouvernementaux mais ne mentionnant que très sommairement les collections de publications officielles étrangères.

A la banque de salle de la mezzanine de la salle D, un classeur d'informations diverses sur les publications officielles est un outil pour le bibliothécaire en service public à ce poste.

On y trouve, entre autres, deux documents élaborés par une bibliothécaire du département sur, d'une part, les publications officielles françaises et, d'autre part sur celles de l'Union européenne. Quelques mémentos permettent de répondre à des questions rapides (liste de sites Web sur l'Union européenne, ...)

Sur cette banque de salle, se trouve aussi un fascicule rassemblant tous les titres de périodiques en libre-accès dans cette salle. Ils sont classés par disciplines. Pour les publications officielles, nous avons donc environ 500 titres en salle.

Une liste des titres consultables sur microfiches est également disponible à cet endroit.

Pour le **Rez-de-Jardin**, un classeur sur les « Collections du Rez-de-Jardin » a été élaboré, en tant que document interne, pour la formation des bibliothécaires amenés à faire du service public auprès des chercheurs. Ce classeur est organisé, département par département.

Pour le département Droit, Economie, Politique, 3 pages A4 (*cf. Annexe*) sont donc consacrées à la collection des publications officielles disponibles aux chercheurs fréquentant le Rez-de-Jardin, c'est à dire autant la collection mise en libre-accès que les fonds rangés en magasins. Un chapitre est consacré aux microformes, support très important pour cette collection.

En banque de salle du Rez-de-jardin, il n'y a pas d'informations complètes sur les collections de P.O. disponibles, hormis quelques renseignements sur le J.O. pour la France.

Finalement très peu de documents sont donc disponibles pour le public autant en Haut qu'en Rez-de-Jardin pour lui permettre d'appréhender cette collection de P.O.

b) Pour les autres départements

Dans les autres départements, seul le classeur général sur les collections du Rez-de-Jardin est disponible pour les bibliothécaires ayant suivi la formation aux collections chercheurs. Ce document n'est pas utilisé directement en banque des salles de lecture. Il manque donc une plaquette d'information surtout pour des départements ayant des disciplines connexes comme le Département Philosophie, Histoire, Sciences de l'Homme de même que pour le Service Orientation des lecteurs.

II. Quels moyens envisager ?

A. Communication interne

1. Pour le département D2 : Droit, économie, politique

Nous venons de voir qu'en Haut-de-Jardin, il y avait plusieurs documents d'information sur les P.O. pouvant servir aux bibliothécaires en service public.

Par contre il manque de tels documents en Rez-de-jardin.

2. Pour les autres départements (SRB, Orientation des lecteurs,...)

D'une part, on pourrait envisager une séance d'information ouverte à tout le personnel et donnant les grandes lignes des collections de publications officielles de la BnF.

C'est la délégation à la communication qui doit prendre en charge l'organisation d'une telle manifestation en collaboration avec les responsables des collections concernées.

Cette séance serait organisée par les acquéreurs en charge des collections, à savoir principalement :

- Les P.O. françaises
- Les P.O. intergouvernementales
- Les P.O. étrangères

D'autre part, il faudrait informer les collègues des autres services en éditant une plaquette simplifiée par rapport aux documents proposés dans le D2 mais donnant les principales indications sur ce que l'on peut trouver dans ces collections de publications officielles.

Enfin, on peut rédiger un article dans le journal d'information interne « Trajectoire » pour sensibiliser l'ensemble du personnel à ce fonds exceptionnel.

Depuis le printemps 1999, un site interne <http://biblionaut.es> permet également de toucher l'ensemble du personnel pour la diffusion d'informations générales.

B. Communication externe

1. Site Web

Le site Internet officiel de la BnF⁵ est un outil d'information sur l'établissement, sur ses collections, ainsi qu'un accès à ses catalogues informatisés.

Une rubrique, à partir de la page d'accueil, s'intitule « Connaître la BnF » (*cf. Annexe*).

Sous cette rubrique sont déclinées les principales collections avec un chapitre de présentation pour chacune d'elles.

On pourrait, dans cette page, insérer un chapitre sur la collection des publications officielles dans la partie sur les Imprimés à Tolbiac.

Pour respecter la présentation générale adoptée dans ce cadre d'information, nous ferons une partie sur l'historique des collections et une autre sur la présentation de cette collection. Nous pourrions éventuellement faire une troisième partie, comme cela se fait pour les collections spécialisées, sur des documents remarquables de la collection. (*voir Annexe*)

2. Dépliants

D'après le rapport d'activités annuel du Service de la communication, chacune des collections spécialisées, qui s'adresse à un public spécifique, avec des modalités de consultation qui lui sont propres, a fait l'objet d'un dépliant tiré à 15 000 exemplaires.

Pour la collection de publications officielles qui a, à priori, un public moindre, on peut donc envisager un chiffre avoisinant les 5 000 exemplaires.

Ces dépliants pourront être diffusés lors de manifestations grand public telles le Salon du Livre ou professionnelles comme le congrès de l'IFLA, ou dans les différents points d'accueil de l'établissement. On profitera également de journées portes ouvertes à la BnF, comme le Temps des Livres pour diffuser ces dépliants qui pourraient intéresser de nouveaux lecteurs sur une collection assez méconnue.

⁵ <http://www.bnf.fr>

3. Magazines d'information

Depuis 1994, l'identité de l'établissement s'affirme dans un nouveau magazine trimestriel grand public « Actualités de la Bibliothèque nationale de France » qui rend compte en 30 000 exemplaires des projets de l'établissement, de la diversité de ses collections, de sa programmation culturelle et de son activité éditoriale. En 1998, ce journal devient bimestriel et est renommé « Chroniques de la Bibliothèque nationale de France ».

Il serait intéressant de rédiger un article dans cette publication pour faire connaître autant au personnel qu'aux lecteurs la richesse de la collection de publications officielles conservées à la BnF. Ce journal étant grand public, il faudrait choisir un aspect accrocheur de la collection offrant des illustrations par exemple. (*voir Annexe*)

C. Compétences requises pour mener à bien le projet

1. Moyens matériels

Nous venons de voir que le travail à mettre en œuvre se décompose de la manière suivante :

- Rédaction de dépliants pour le travail en interne (Rez-de- Jardin D2 ; autres salles de la bibliothèque)
- Rédaction de dépliants pour le public
- Rédaction d'articles dans les journaux Trajectoire et Chroniques de la BnF
- Rédaction de page Web dans les sites <http://www.bnf.fr> et <http://biblionaut.es.fr>

Au sein du Département Droit, économie, politique, ce sont donc les acquéreurs en charge de la constitution des fonds de publications officielles qui doivent être amenés à rédiger tous ces documents à savoir :

- 1 personne pour les P.O. françaises
- 1 personne pour les P.O. intergouvernementales
- 3 personnes pour les P.O. étrangères (réparties comme suit : Afrique, Europe, Amériques)

Ce travail de rédaction sera fait en collaboration avec l'équipe de la Délégation à la Communication puisque c'est elle qui supervise ce genre d'activité.

On peut proposer, pour les dépliants :

- trois plaquettes : une dans chacun de ces trois domaines.

Pour les journaux :

- trois articles dans trois numéros distincts de chacune des revues, de manière à pouvoir illustrer ce fonds d'iconographie qui rendrait la collection plus attrayante

Pour les sites Web, il faudrait présenter, dans la même page, la collection sous ses trois aspects : P.O. françaises, intergouvernementales et étrangères.

2. Connaissance du fonds

Pour pouvoir rédiger de tels articles, les acquéreurs doivent avoir une bonne connaissance de leur fonds. Un temps doit donc leur être accordé pour aller en magasins de conservation afin d'évaluer ces fonds. Ils doivent également étudier la Charte documentaire.

3. Echéancier

Nous donnons comme objectif la fin de l'année 2000 pour mener à bien le projet dans sa globalité.

	Dépliants interne D2	Dépliants interne non D2	Dépliants lecteurs	Magazine Chroniques	Magazine Trajectoire	Sites Web
Novembre 1999	Rez-de-Jardin : Présentation des collections	•	•	•	Annonce du projet global	Annonce du projet global dans le site : http://biblion.ates.fr
Décembre 1999		Pour les salles S.R.B. et S.O.L.	•	•	•	•
Janvier 2000	•	Pour les salles des autres départements	•	•	•	•
Février 2000	•	•	P.O. françaises	•	•	•
Mars 2000	•	•	•	Article sur les P.O. françaises	•	•
Avril 2000	•	•	•	•	•	•
Mai 2000	•	•	•		•	
Juin 2000	•	•	P.O. intergouvernementales	•	•	•
Juillet 2000	•	•	•	Article sur les P.O. intergouvernementales	•	Création de la page P.O. dans le site : http://www.bnf.fr
Août 2000	•	•	•	•	•	•
Septembre 2000	•	•	•	•	•	•
Octobre 2000	•	•	P.O. étrangères	•	•	•
Novembre 2000	•	•	•	Article sur les P.O. étrangères	•	•
Décembre 2000	•	•	•	•	•	•

III. Exemples de réalisation

A. Analyse de références extérieures

1. La Bibliothèque administrative de la Ville de Paris

La B.A.V.P. conserve un fonds de publications officielles importants datant d'échanges internationaux entre 1870 et 1920 entre Paris et de grandes villes étrangères. Ces P.O. constituent des sources irremplaçables pour les historiens s'intéressant à l'histoire urbaine par exemple.

La B.A.V.P. a une politique de mise en valeur de ce fonds notamment par l'édition de catalogues bibliographiques qui sont de véritables manuels de recherche, avec un cadre de classement administratif, des notices détaillées jusqu'au dépouillement, des illustrations et des cartes tirées des publications officielles elles-mêmes.

Les catalogues édités concernant ce fonds de P.O. sont les suivants :

- Catalogue des fonds coloniaux
I : Grande Bretagne
Pays-Bas
Portugal
- Catalogue des fonds coloniaux
II : Les colonies dans les Expositions
Colonies françaises : 1
- Catalogue des fonds coloniaux
III : Les colonies françaises : 2 Afrique du Nord
- Catalogue des fonds coloniaux
IV : Les colonies françaises : 3
- Catalogue du fonds ancien des Etats-Unis
- Catalogue du fonds ancien des Etats-Unis 2

Des communications sont faites également dans des revues spécialisées comme le Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin ou lors de conférences de l'I.F.L.A.

Une brochure est éditée sur les publications de la Mairie de Paris déposées à la bibliothèque administrative.

Un catalogue des publications en série de la B.A.V.P. contenant les publications officielles est produit aussi régulièrement.

D'autre part, la B.A.V.P. participe au Catalogue Collectif National des Publications en Série.

Par toutes ces actions, la B.A.V.P. contribue donc activement à la mise en valeur de son fonds de publications officielles.

2. La Bibliothèque Publique d'information

La B.P.I. édite régulièrement des plaquettes d'information intitulées « Une information sur ... ! ? ». Ce sont des dépliants de format plié 7 cm X 30 cm environ, ce qui signifie que, sur un présentoir ils prennent peu de place. Nous n'avons pas trouvé de dépliant spécialement sur la collection de publications officielles. Par contre, nous avons retenu quelques exemples sur d'autres collections de la bibliothèque ou sur des services rendus par celle-ci (*voir Annexe*) :

- Une information sur... ! ? Les films documentaires à la BPI
- Une information sur... ! ? Les cédéroms à la BPI-Brantôme
- Une information sur... ! ? Langues info
- Une information sur... ! ? Le Monde - Retrouver un article

3. Exemples de sites Web de collections de publications officielles américaines

Comme nous allons être amené à faire des acquisitions de publications officielles américaines, nous avons choisi des sites Web d'organismes américains présentant des collections de P.O. (*voir Annexe*)

B. Exemples de réalisations possibles

1. Dépliants thématiques

Vue la diversité et la dispersion des collections de publications officielles au sein de la BnF, il apparaît indispensable, si l'on veut faire de la publicité sur ces collections, de cerner un ou plusieurs thèmes sur lesquels on trouvera de la documentation dans les collections de publications officielles, à l'image des dépliants thématiques élaborés par la Bibliothèque publique d'information.

Cela peut constituer, pour les étudiants et chercheurs, un exemple d'utilisation des ressources documentaires du fonds de publications officielles, exemple qu'ils pourront transposer à leur propre sujet d'études.

Nous allons choisir un thème dans le domaine culturel et un autre dans le domaine économique, et nous allons les traiter de manière différente, à savoir le premier de façon transversal, c'est à dire sur l'ensemble des collections de P.O. pour un sujet précis et l'autre de façon géographique, c'est à dire en prenant un thème plus large mais en limitant la recherche au champ des P.O. étrangères et plus particulièrement américaine.

Dans le premier cas, nous avons pensé par exemple à un thème assez précis comme celui de l'**audiovisuel**, et plus particulièrement la télévision et le cinéma.

Pour ce thème d'études, nous avons en effet trouvé des références nombreuses dans les publications officielles intergouvernementales ainsi que dans les publications officielles françaises.. Pour ces recherches, nous avons beaucoup parcouru le catalogue en ligne de la BnF et nous sommes allés voir aussi directement en magasins les collections.

Ces rapports sont élaborés par des organismes tels l'Unesco, le Sénat, l'Assemblée nationale, la Documentation française ou encore le Ministère de la culture. (*voir Annexe*)

Dans le deuxième exemple, nous allons choisir d'étudier le thème de l'**agriculture américaine**, au travers des collections de P.O. des pays concernés (Etats-Unis, Canada, Pays d'Amérique latine).

Pour cette recherche, nous nous sommes appuyés sur la Charte documentaire des publications officielles, établie en interne.

(voir *Annexe*)

2. Page Web

Dans le cadre d'une page Web à intégrer à la présentation générale des collections de la BnF, nous avons peu de place réellement pour donner beaucoup d'exemples. Il s'agit donc là plutôt de faire une présentation générale assez courte et facile de compréhension. Elle pourra éventuellement être illustrée par un aspect graphique particulier. (voir *Annexe*)

3. Articles de magazines d'information

Deux magazines sont ici concernés, d'une part *Trajectoire*, le journal du personnel, et d'autre part, *Chroniques de la BnF*, le journal à destination du public, mais également distribué au personnel.

Trajectoire étant un magazine beaucoup plus sommaire et non illustré, nous allons, dans un premier temps, nous intéresser davantage à *Chroniques* en proposant un exemple de réalisation.. Il s'agit ici de faire de la publicité de façon attractive, car c'est un magazine très illustré et c'est donc l'occasion de montrer un aspect des publications officielles qui diffère de l'idée générale que l'on s'en fait , c'est à dire, des statistiques ou des textes réglementaires rébarbatifs. C'est pourquoi nous avons choisi un thème susceptible de procurer des illustrations, comme les publications sur les Indiens d'Amérique qui constituent 0,8 % de la population américaine soit 2,1 millions d'habitants.

IV. Evaluation

A. Quels outils d'évaluation mettre en place

1. Evaluation des demandes de consultation de Publications officielles magasin en Rez-de-Jardin

Il s'agit de faire des statistiques sur les demandes de consultation des ouvrages magasins cotés en P.O., c'est à dire ayant une sous-cote w , comme nous l'avons expliqué dans le chapitre de présentation de la collection de P.O. de la BnF.

Pour cela, nous demanderons à la Cellule informatique de nous sortir ces chiffres.

2. Evaluation des consultations d'ouvrages de publications officielles en libre-accès

Pour les ouvrages en libre-accès, nous n'avons pas d'outil informatique permettant de comptabiliser les sorties d'ouvrages des rayonnages. Par contre, dans la mesure où nous demandons aux lecteurs de ne pas replacer eux-mêmes les ouvrages qu'ils ont consultés mais de les déposer, en fin de consultation, sur des chariots prévus à cet effet, on peut envisager que les magasiniers, avant de ranger ces ouvrages de référence concernant les P.O. les comptent. Nous prévoiront de pratiquer ce comptage avant la mise en place du projet sur une semaine, donc fin octobre 1999 et à la fin de la réalisation du projet, c'est à dire en décembre 2000, toujours sur la durée d'une semaine.

3. Enquête auprès des lecteurs

Un formulaire d'enquête sera distribué en salle de lecture Haut-de-Jardin et Rez-de-Jardin sur les tables de lecture avec la consigne de ramener ce formulaire rempli en banque de salle.

Le même formulaire sera distribué en début et en fin de projet pour voir si il y a une évolution dans la connaissance qu'ont les lecteurs des possibilités d'information concernant les publications officielles.

B. Suivi du projet

Internet offre plusieurs sources de publications officielles consultables sur les écrans des salles de lecture de la BnF. Il est intéressant d'incrémenter donc les signets de la BnF concernant les P.O.

Pour ce qui est de la continuité du projet de plan de communication dans sa globalité, il sera intéressant de veiller à la mise à jour, tous les deux à trois ans, des dépliants, des sites Web et de proposer de nouveaux articles dans les magazines concernés pour toucher toujours de nouveaux publics.

Il serait intéressant également de faire connaître les collections de publications officielles de la BnF à des établissements qui ont des « petits » fonds de P.O., comme par exemple, l'Institut du monde arabe (IMA), l'Ambassade des Etats-Unis à Paris, ou encore la Bibliothèque de Documentation et d'Information Contemporaine (BDIC).

V. Annexes

A. Glossaire

ASEAN : Association of South-East Asia Nations

B.P.I. : Bibliothèque publique d'information

BIRD : Banque internationale pour la reconstruction et le développement

BIT : Bureau international du travail

BnF : Bibliothèque nationale de France

Cujas : Bibliothèque interuniversitaire de droit de Paris I

D1 : Département Philosophie, histoire, sciences de l'homme

D2 : Département Droit, économie, politique

D3 : Département Sciences et techniques

D4 : Département lettres et arts

D5 : Département audiovisuel

FAO : Food and agriculture organization

FMI : Fonds monétaire international

I.F.L.A. : International federation of library association

OCDE : Organisation de coopération et de développement

OEA : Organisation des états américains

OIT : Organisation internationale du travail

OMC : Organisation mondiale du commerce

OMS : Organisation mondiale de la santé

ONU : Organisation des Nations Unies

OTAN : Organisation du traité de l'Atlantique Nord

OUA : Organisation de l'unité africaine

P.O. : Publications officielles

Richelieu : Site de la Bibliothèque nationale conservant les collections spécialisées

SDN : Société des Nations

Tolbiac : Site Tolbiac - François Mitterrand de la BnF

UE : Union européenne

B. Documents d'accompagnement

(voir à la fin du rapport)

1. Organigramme
2. Plans des collections de P.O.
3. Documents internes sur les P.O.
4. Documents externes sur les P.O.

5. Exemples de réalisation

Il ne s'agit pas de réaliser directement, dans le cadre de notre étude, dépliants, articles ou pages Web mais de proposer et de planifier leur réalisation. Dans cette optique nous avons réfléchi à d'éventuels sujets possibles pour la mise en valeur de ces collections. Les exemples proposés ci-après ne sont donc pas à prendre comme des documents terminés mais comme des ébauches préparatoires à un travail de groupe.

a) Exemples de sujet pour la constitution de dépliants thématiques :

L'audiovisuel dans les collections de publications officielles

Les collections de publications officielles de la Bibliothèque nationale de France contiennent une documentation très importante concernant l'audiovisuel et notamment la télévision et le cinéma. Cette documentation peut concerner tous les aspects du sujet, c'est à dire aussi bien juridiques que sociaux ou techniques.

Voici quelques références trouvées dans le fonds de P.O. intergouvernementales (coté en Gw) ou le fonds de P.O. françaises (coté en Fw).

Les rapports de l'Unesco, par exemple, offrent une documentation très intéressante :

- L'éducation nationale par la télévision : compte rendu d'une expérience organisée par la société All India Radio avec le concours de l'Unesco.- (Etudes et documents d'information, n°38).- Paris : Unesco, 1963
Cote : BN, Impr. [4-Gw-900(38)]

- L'influence de la télévision sur les enfants et les adolescents : Bibliographie annotée précédée d'un exposé sur le résultat des recherches, établie par l'Association internationale des études et recherches sur l'information, sous la dir. De Wilbur Schramm,- (Etudes et documents d'information, n°43).- Paris : Unesco, 1965

Dans le cadre des P.O. françaises, nous avons trouvés des études faites par le Ministère de la culture, des rapports parlementaires ou encore des propositions au Sénat :

- France. Ministère de la communication.- L'avenir de la télévision publique / rapport au Ministre de la communication .-Paris : la Documentation française, 1994 .-(Collection des rapports officiels, ISSN 0981-3764)
Cote :064.353 COMM a (Salle D, libre-accès)
- Le soutien aux industries culturelles en Europe et au Canada / Ministère de la culture et de la communication. Direction de l'administration générale. Département des études et de la prospective.
Cote : BN, Impr. [8-Fw-2741]
- L'accès au savoir par la télévision. Propositions du Sénat pour la future chaîne d'accès au savoir
Cote : BN, Impr. [8-Fw-3103]
- La télévision à haute définition : rapport de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques / Assemblée nationale – Sénat
Cote : BN, Impr. [8-Fw-2538(2)]

L'agriculture dans les publications officielles américaines

La documentation recherchée est constituée, dans ce cas, surtout de **publications et rapports des administrations et des établissements publics** ainsi que de **statistiques**.

Pour les **Etats-Unis**, les premiers rapports annuels sur l'agriculture et la pêche sont compris dans le United States Congressional Serial Set .

Pour l'agriculture, on peut consulter divers titres de l'*Economic research service* (Cote 4-PW-6536) des années 1960 à 1963, du *Foreign agricultural service* (Cote 8-S-22569), et de la *Farm credit administration* (Cote 8-R-43458).

Des information statistiques sur l'agriculture et la pêche sont données rétrospectivement dès 1840 (6th census). A partir de 1925, il y a un recensement spécifique à l'agriculture. D'autres publications complètent ces collections : « *Statistical bulletins / US Department of agriculture* » (1924-1993) (Cote Microfiche M 15154) des rapports chiffrés sur la production de coton (1880-1989), la forêt (1907-1930), les surfaces en herbes (1975-1992), etc....

Le rapport annuel du Ministère de l'agriculture contient beaucoup d'éléments statistiques. (Cote 8-Pw-805) .

En ce qui concerne les statistiques, on trouve des données complètes à la BnF dans les *Recensement sur l'agriculture au Canada* (Cote 4-PW-6384). En plus, depuis 1976 à la BnF, le recensement quinquennal de l'agriculture fournit des données extrêmement précises et détaillées.

Pour le **Québec**, pour la période rétrospective, il existe à la BnF un petit nombre de rapports annuels du Ministère de l'agriculture entre 1890 et 1910. Pour la période récente, ce même rapport annuel est reçu très régulièrement entre 1966 et 1986, on trouve aussi des monographies de différents conseils ou commissions dans les années 1960.

En **l'Amérique latine**, pour le **Mexique**, les publications dans le domaine de l'agriculture sont un bulletin du Ministère pour les années 1894 à 1919, des manuels sur l'élevage (1883 – 1888), la culture de la pomme de terre (1917), de la vigne (1919), des ouvrages sur la réforme agraire (1959-1961), sur la politique agricole (19 et 20^è siècles).

Pour les statistiques concernant l'agriculture, sont présents les recensements de 1935, 1940, 1950, des statistiques sur l'élevage en 1902, et des bulletins mensuels de statistiques agricoles pour 1935.

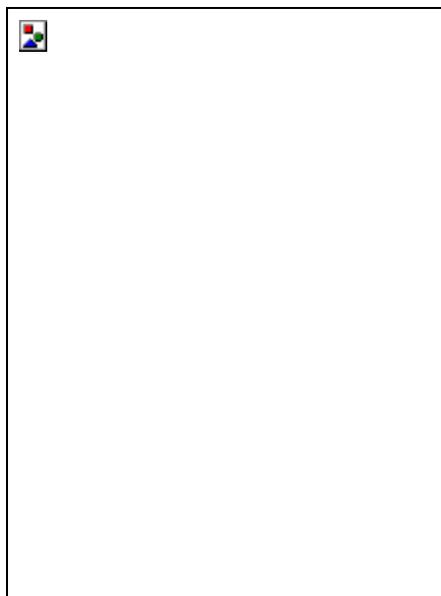
Pour l'**Argentine**, les publications du Ministère de l'agriculture sont un rapport (1899, 1900) des bulletins (1930 ; 1933-1934) et des annales (1873-1875), il n'y a pas de titre récent. Les statistiques portent sur les années 1876-1879, 1909-1911 et 1947.

Pour le **Brésil**, nous avons des rapports annuels du ministère pour 1887-1888 et 1890, 1892 ; une étude sur la politique agraire du nord-est de 1971 et une autre sur le redressement agricole de la décennie 1960-1970. Les statistiques sur l'agriculture sont regroupés dans les recensements de 1920, 1940, 1960 et 1970, également dans un annuaire statistique sur le café pour 1968-1970 et 1986, un autre sur la production sucrière en 1943-1944.

Pour les autres pays d'Amérique latine, les collections sont très partielles et lacunaires.

Les Publications officielles

Histoire des collections Les collections



- **Histoire des collections**

Une publication officielle est, selon l'Unesco, « tout document exécuté par ordre et aux frais d'un gouvernement ».

Le service des publications officielles de la BnF a été créé en 1950 pour organiser la collecte de ces publications dont la spécificité était reconnue.

Avant 1950, les Publications officielles étaient dispersées dans tous les secteurs thématiques de la Bibliothèque

Aujourd'hui les publications officielles sont orientées sur le site de Tolbiac, vers le Département Droit, Economie, Politique (D2).

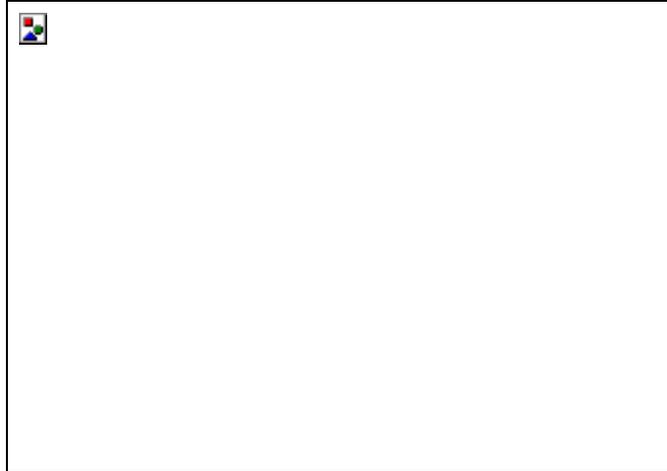
Ce fonds de publications officielles de la Bibliothèque nationale de France a un intérêt considérable. C'est un fonds généraliste unique en France, avec une couverture chronologique importante.

Pour certains pays, les collections sont à la fois plus anciennes (ex. Etats-Unis) et plus complètes, grâce le plus souvent à des acquisitions récentes de reprints. Dans de nombreux cas, les publications cessent d'arriver après la première guerre mondiale.

La conclusion des principaux accords d'échange, après la seconde guerre mondiale, a marqué le début d'une nouvelle période.

Pour le fonds actuel, les publications arrivent, donc, en majeure partie, par le biais des échanges, principalement représentés par les 10 accords d'Etat à Etat, passés par la France avec :

- Les Etats-Unis
- La Grande-Bretagne
- L'Allemagne
- La Belgique
- Le Danemark
- Israël
- L'Australie
- Le Japon
- Le Canada
- Le Québec



Seules les publications officielles de type « administratif » sont conservés dans le Département Droit, économie, politique. Toutes les publications à caractère scientifique, technique et culturel sont réparties dans le fonds général des autres départements.

Les collections

Les collections se répartissent en trois grands ensembles :

- P.O. françaises :

Présidence de la République, Premier ministre (et ensemble des services qui lui sont rattachés dont la Direction des journaux officiels), assemblées parlementaires, institutions financières, institutions consultatives et de contrôle, ministères et services déconcentrés, établissements publics, collectivités locales

- P.O. intergouvernementales

Principales organisations : SDN, ONU, FAO, OCDE, BIRD, FMI, OMC, BIT/OIT, OMS, OTAN, Agence spatiale européenne, Agence internationale de l'énergie atomique, UE, OUA, OEA, ASEAN.

- P.O. étrangères

Les collections commencent le plus souvent dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle (fin XVIII^{ème} pour les Etats-Unis. Documents parlementaires , journaux officiels, recueils de textes : lois, traités, décrets, jurisprudence mais également des textes à caractère diplomatique, des statistiques : recensements et annuaires divers, publications et rapports des organismes officiels : Présidence, Ministères, etc.

En libre-accès, statistiques et publications de recherche portant sur l'activité économique, politique et sociale des principaux pays, en particulier les membres de l'OCDE.

On distingue les collections de publications officielles en libre-accès et les collections mises en magasins.

Les salles de lecture proposant des publications officielles en libre-accès sont :

- Pour le Haut-de-Jardin : La mezzanine de la salle D, (8000 volumes prévus à terme , 7100 actuellement)
- Pour le Rez-de-Jardin : La salle O, (7000 volumes prévus à terme, 5700 actuellement)

Pour ces collections en libre-accès, les périodiques concernant les publications officielles sont mêlées aux monographies car tout est classé par organismes éditeurs sur les rayonnages.

Pour le Rez-de-Jardin, elles se répartissent comme suit :

- Publications officielles françaises :
 - libre accès : 2000 vol.
 - magasin : 28500 vol.
- Publications officielles intergouvernementales :
 - libre accès : 1700 vol.
 - magasin : 43500 vol.
- Publications officielles étrangères :
 - libre accès : 2000 vol.
 - magasin : 12000 vol.

Total : - libre accès : 12800 vol.

- magasins : 84000 vol.

En libre accès Rez-de-Jardin, on trouve des usuels nécessaires à la consultation des collections magasins, des ouvrages de synthèse et des périodiques contemporains. Des statistiques sont également proposées sur une large période.

c) Propositions pour un article dans le périodique :

Chroniques de la Bibliothèque nationale de France

Les Indiens d'Amérique dans les publications officielles américaines

Les publications officielles de la BnF proposent, certes, des statistiques, des décrets, des codes, etc.... mais elles regorgent également d'autres sources d'informations moins brutes comme nous allons le voir sur cet exemple de documentation sur les Indiens d'Amérique dans le fonds de P.O. américaines.



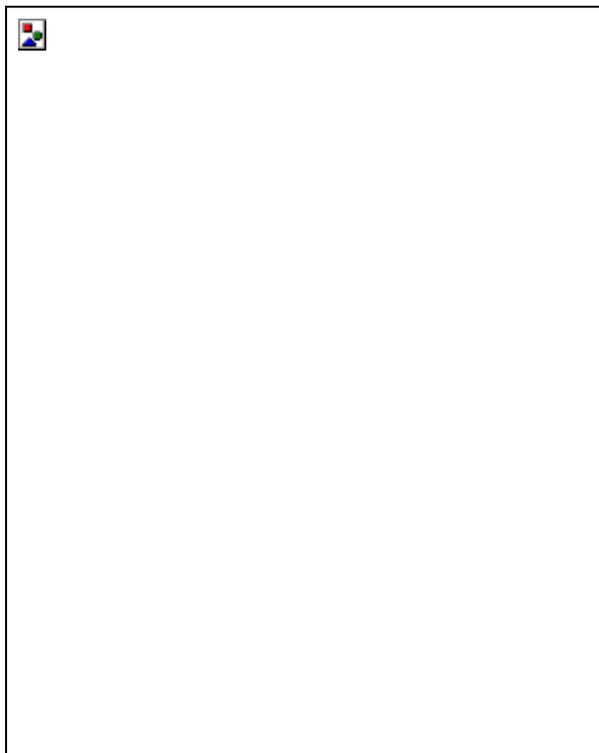
Le « Bureau of Indian affairs » du Gouvernement américain produit de nombreux documents, publiés par le Government printing Office.

Ces sources officielles permettent de trouver des informations sur tous les aspects de leur vie. Prenons un exemple dans le domaine social :

Dans l'ouvrage suivant, ce sont les problèmes d'éducation qui sont évoqués :

Etats-Unis. Bureau of Indian affairs .- Indian education : steps to progress in the 70 [seventies] / United States Department of the interior, Bureau of Indian affairs
Washington : Government printing office, 1973

Apprentissage de langue autochtone :

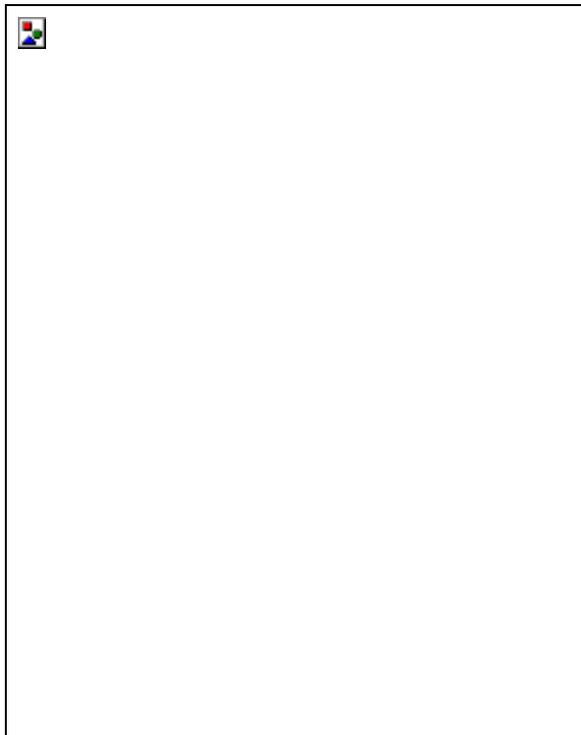


Pour le domaine économique, retenons le problème de la gestion forestière : Le G.P.O. a publié une série de microfiches intitulé :

Etats-Unis. Bureau of Indian affairs .- A Forest in trust [Microforme] : three-quarters of a century of indian forestry, 1910-1986 / US Department of the interior, Bureau of Indian affairs, Division of forestry.- Washington : Government printing office, 1986

Nous trouvons de nombreuses cartes également de la répartition géographique des tribus indiennes sur le continent américain dans l'ouvrage suivant :

Etats-Unis. Bureau of Indian affairs .-B.I.A.profile [Texte imprimé] : the Bureau of Indian affairs and American Indians / U.S. Department of the interior, Bureau of Indian affairs.- Washington : Government printing office, 1981



C. Bibliographie

1. La Bibliothèque nationale de France et son service de publications officielles :

a) La BnF

- Site Web de la Bibliothèque nationale de France : <http://www.bnf.fr>
- Angremy, Jean-Pierre (dir. de publ.).- Chroniques de la Bibliothèque nationale de France.-
- Bibliothèque nationale de France : expériences vécues.- Paris : Gallimard, 1999.- 192 p. ; 26 X 19 cm.- (Débat (Le) ; 105)
- Bokova, Lenka, Jouguelet, Suzanne et Kupiec, Anne.- Les publics de la Bibliothèque nationale de France à Tolbiac. BBF, 1997, t.42 n°3, p. 34-40
- Bulletin des bibliothèques de France 1997 : Numéro 6 : *Dossier : La Bibliothèque nationale de France : première étape*
- Rapport d'activité 1998 de la délégation à la communication (document interne)
- Schaer, Roland.- Sur la politique culturelle de la Bibliothèque nationale de France.-BBF n6, 1997, p18-22
- Trajectoire (journal interne d'information)

b) Les P.O. de la BnF

- Bibliothèque nationale de France – DIA – Département des sciences économiques, juridiques et politiques.- Publications officielles étrangères.- Charte documentaire.- 1995 (document interne)
- Boisard, Geneviève.- Le Service des publications officielles de la Bibliothèque nationale .-BBF, n° 9-10, p. 435-444
- Boisard, Geneviève.- France, la situation en matière de publications officielles.- (In « L'information et les relations publiques officielles » n° 22, 1971 p : 42-44)

2. Qu'est ce qu'une collection de publications officielles ?

- 61st IFLA General Conference – Conference Proceedings – August 20-25, 1995 .- Government information in a world of change / Steven D. Zink, University Libraries, University of Nevada, Reno, Nevada, USA
- 64th IFLA General Conference – August 16 – August 21, 1998 .-The Leopard that Changed it's Spots : Official Publications as a Research Tool in an Evolving Information Environment
- A guide to official gazettes and their contents / compiled by John E. Roberts, Law library.-Washington, Dc : Library of Congress, 1985
- American library association – Government documents round table.- Guide to official publications of foreign countries, 1990
- American library association.- Guide to official publications of foreign countries.- Chicago : ALA, 1990
- American library association.- Public documents, their selection, distribution, cataloging, reproduction and preservation. Papers presented at the 1934 Conference of the American Library Association, Chicago, American Library Association, 1935
- Banque internationale d'information sur les Etats francophones.- Vers une gestion intégrée des publications officielles : actes du deuxième Séminaire francophone sur la gestion des publications officielles, Tunis, Tunisie, 20-24 mai 1991
- Carreau , Christine.- Réalisation d'un outil d'identification et de localisation des principales publications officielles contemporaine d'Afrique francophone.- PPP IFB 1993
- Cherns, Jack J. (ed.).- Unesco . Programme général d'information .- Accessibilité et utilisation des publications officielles dans les bibliothèques .-Paris : Unesco, 1983
- Communicating professionally : a how-to-do-it manual for library applications / Catherine Sheldrick Ross, Patricia Dewdney, New York London : Neal-Schuman , 1989.
- Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques. Section de l'information gouvernementale et des publications officielles .-Proceedings of International conference of government publishers, printers , librarians and users (1982 ; Saratoga Springs, N.Y.).- Washington, D.C. : I.F.L.A., 1983

- Herson, Peter, McClure, Charles R.- Public access to government information : issues, trends and strategies.- Norwood (N.J.) : Alex, 1988
- Herson, Peter.-New technology and documents librarianship : proceedings of the Third Annual Library Government Documents and Information Conference.- Meckler Pub., 1983
- IFLA à l'adresse <http://www.ifla.org>.
- Jacques de Dampierre.- Les publications officielles des Pouvoirs publics : étude critique et administrative.-Paris : A.Picard et fils, 1942
- Journal of government information : An international review of policy, issues and resources.- Oxford ; Tarryton, NY : Pergamon, 1994- Bimest.
- Kagan, Alfred, ed.- Reference service for publications of intergovernmental organizations : papers from an IFLA Workshop, Paris, August 24, 1989 / [IFLA] Section on government information and official publications ; [IFLA] Section on bibliography ; [IFLA] Section on social science libraries.- München ; paris : K.G. saur, 1991.- (Collection : IFLA Publications, ISSN 0344-6891 ; 56)
- Kelly, Melody S.- Using government documents : a how-to-do-it manual school librarians.- New York ; London : Neal-Schuman, 1992
- Kinder, Robin, ed. .- Government documents and reference services.- New York ; London ; Sydney : The Haworth press, 1991
- Lane, Margaret T.- Selecting and organizing state government publications.- Chicago ; London : American library association, 1987
- Laydia, Bachr .-Enseignement des publications officielles dans les écoles des sciences de l'information du sud.- Banque internationale d'information sur les Etats francophones, 1995
- Newsletter of the IFLA Section on Government Information and Official Publications /Edited by Mr Alfred Kagan,
- Nurcombe, Valérie.- Information sources in official publications.- London ; Melbourne ; Munich : Bowker Saur, 1997
- O'Hara, Frederic J.- Informing the nation : a handbook of government information for librarians.- New York ; Westport ; London : Greenwood press, 1990
- Schmeckebier, Laurence Frederick, Eastin, Roy B.- Government publications and their use.- Ann Arbor : UMI, 1994
- Stevens, Robert David.- The role of the Library of Congress in the international exchange of official publications : a brief history, 1953

- Vanwijngaerden, Francis (ed).- Manuel des échanges internationaux de publications . 4^{ème} éd. /.- Paris : Unesco, 1977.- (Documentation, bibliothèques et archives : Bibliographie et ouvrages de référence ; 4)
- Vers une gestion intégrée des P.O.-B.I.E.F., 1992, p.38

3. La promotion des collections de bibliothèques

- Association des bibliothécaires français ; G. Boulbet.- Du livret d'accueil...suivi de ..A l'accueil du livret de A. Bach, n°162, 1994.
- Bulletin des bibliothèques de France : Promouvoir sa bibliothèque, T 41, n°2, 1996.
- Cabanne, Viviane ; Martine Poulain.- L'action culturelle en bibliothèque / Paris, Cercle de la Librairie, 1998
- Calenge, Bertrand.- Accueillir, orienter, informer : l'organisation des services aux publics dans les bibliothèques.- Ed. du Cercle de la Librairie, 1996 (Collection bibliothèques)
- Gueno, Jean-Pierre et Gross, Eric.- Bibliothèque nationale de France : projet de plan de communication, 1994 (document interne)
- Livre hebdo : Quand les bibliothèques font leur pub...n°203, 1996,
- Rapport du groupe de travail « Information et accueil du public ».-Janvier 1999.- document interne BnF.
- Rapport du groupe de travail « Information et communication interne ».-Janvier 1999.- Document interne BnF.
- Ross, Catherine Sheldrick ; Dewdney, Patricia.- Communicating professionally : a how-to-do-it manual for library applications.- New York ; London : Neal-Schuman, 1989
- Roux, Emmanuel de.- Un accès révolutionnaire aux collections avec Internet. Le Monde, 9 octobre 1997, p. 29
- Springer, Josette.- Promouvoir la bibliothèque : l'élaboration de documents de communication : la communication avec les médias.- Vincennes, KM consultants, 1997

- Sprnger, Josette.- L'élaboration de documents de communication : le logo.- Vincennes, KM consultants, 1997
- Tonye, Elias.- Bibliothèques et publicité : essai de définition d'une stratégie pour la promotion des bibliothèques.- ENSB : 1987

4. Réaliser des documents de promotion

- Institut national de recherche en informatique et en automatique .-Créer et maintenir un service Web .- ADBS, 1998
- Revue de l'Association des bibliothécaires français (ABF), Bulletin 180 : Intranet en bibliothèque (à préciser)
- Siegel, David .- Créer des sites Web .- S and M, 1998
- Lorphelin, Vincent: Communiquer sur Internet : les applications de la communication interne ou externe .-Paris : Eurostaf, 1998.

Sites Web :

- Government Publications in the Alexander Library – Rutgers University :
<http://www.libraries.rutgers.edu/rulib/gov/alexpub.htm>
- University of Colorado at Boulder - Government publications :
<http://www-libraries.colorado.edu/ps/gov/frontpage.htm>
- The State Historical Society of Wisconsin Library – Government Publications :
<http://www.shsw.wisc.edu/library/govpub/index.html>
- State Library Collections – New Jersey Government Publications :
<http://www.njstatelib.org/cyberdesk/libnjdoc.htm>
- Dana Porter Library – Government Publications :
<http://www.lib.uwaterloo.ca/tour/DP5GP.htm>
- Brooklyn College Library – Government Publications and Microforms :
<http://academic.brooklyn.cuny.edu/library/govdocs.htm>
- Alexander Library-Rutgers University, New Jersey :
<http://www.libraries.rutgers.edu/rulib/gov/alexpub.htm> .
- Government Publications and Microforms de « Brooklyn College Library » :
<http://academic.brooklyn.cuny.edu/library/govdocs.htm>.

CONCLUSION

Nous venons donc de proposer un plan de communication dont le but est une meilleure connaissance du fonds de publications officielles conservés à la BnF tant de la part des bibliothécaires qui y travaillent et surtout qui participent au service public dans les salles de lecture que de la part des lecteurs, étudiants et chercheurs.

Notre projet se déroule sur un peu plus d'une année et devrait permettre, à l'issue de l'année 2000, d'atteindre cet objectif de valorisation de ce fonds spécifique.

Nous avons proposé quelques exemples de réalisation qui devront bien sûr être retravailler avec la collaboration des autres responsables des collections de publications officielles d'une part et d'autre part avec les personnes responsables du service de la communication à la BnF.